

Contenu de la formation OÉ - Volet 2 (Aspirant Ouvreur-Équipeur)

La formation d'ouvreur équipeur volet 2 (ouvreur-équipeur) comprend une partie théorique (3 heures) et une partie terrain (2 jours). La formation permet d'apprendre les techniques adéquates pour effectuer des travaux sur une paroi d'escalade de roche. Différentes compétences techniques seront enseignées, telles que le positionnement des ancrages, les forces en jeu, la technologie d'un ancrage et le rééquipement de voies. En plus d'apprendre comment installer un ancrage fixe sur un site d'escalade, des notions de responsabilité civile, d'éthique et de gestion du risque seront abordés.

Prérequis : avoir complété la formation OÉ - Volet 1 (Aménagiste)

Sujets abordés

- Responsabilité civile
- Réseau des sites d'escalade extérieure
- Éthique et comportement
- Aménagements d'infrastructures (Caractéristiques et nature du rocher, séquence d'ouverture)
- Gestion du risque
- Les forces en jeu
- Positionnement des ancrages
- Technologies des protections et protocole d'installation
- Retrait d'ancrages et rééquipement de voies

Déroulement de la formation

Formation théorique de 3 heures en ligne un soir de semaine

Formation pratique de 2 journées consécutives sur le terrain (site à déterminer)

Équipements requis

- Harnais
- Casque
- Chaussons
- Longe
- Système d'assurage (ATC)
- Cordelette pour prussik ou équivalent
- Kit de relais (sangle et mousquetons)
- Cordelette pour auto-sauvetage avec mousquetons
- Rack de trad
- Bottes à cap d'acier (un atout)
- Équipements de positionnement sur corde (un atout)

Une liste d'équipements nécessaires à l'aménagement d'un site d'escalade vous sera fournie lors de la formation.